

OFFRE D'EMPLOI

Poste vacant : [OBJ]	Représentante ou représentant régional - santé et sécurité, Vancouver
État :	Poste vacant
Direction :	Direction des bureaux régionaux
Type d'emploi :	Poste permanent à temps plein (35 h/semaine)
Désignation linguistique du poste :	Anglais
Niveau du poste :	Niveau 12
Salaire :	120 659 \$ - 135 808 \$
Syndicat :	UCES Union canadienne des employés de syndicats
Lieu de travail :	Bureau régional de Vancouver
Niveau de recrutement :	Interne/membres/grand public
Date limite pour postuler :	24 avril 2026

À propos de l'Alliance de la Fonction publique du Canada

Créée en 1966, l'AFPC représente fièrement plus de 245 000 travailleuses et travailleurs partout au pays et ailleurs dans le monde. En tant que syndicat, nous militons pour l'équité et l'amélioration des conditions de travail de nos membres.

De notre bureau national à Ottawa ou de nos bureaux régionaux aux quatre coins du pays, nous défendons les droits des travailleuses et travailleurs, de même que la justice sociale. Les gens sont notre force, et nous misons sur la solidarité et l'entraide pour accomplir notre mission.

Pour en savoir plus sur nos victoires, visitez notre site Web à syndicatafpc.ca.

Au sujet du poste

Sous la direction de la sous directrice ou du sous-directeur et à titre de membre d'une équipe régionale qui comprend d'autres employés du bureau régional, le Conseil de région et des organisations régionales syndicales telles que les conseils régionaux, le représentant ou la représentante régional-e bâtit le syndicat et favorise la solidarité des membres par la prestation de programmes et de services syndicaux dans la région. La représentante ou le représentant régional - santé et sécurité est chargé de coordonner le programme de santé et de sécurité de l'AFPC dans la région en donnant de la formation et en prodiguant des conseils aux membres.

Êtes-vous la personne que nous cherchons?

Formation et expérience

Expérience significative en santé et sécurité et au sein du mouvement syndical et/ou du mouvement de justice sociale.

Connaissances

- Une bonne connaissance des lois sur l'indemnisation des accidentés du travail de la juridiction appropriée et de la Partie II du Code canadien du travail ;

- Une connaissance des questions syndicales et sociales ;
- Une connaissance de la structure politique et opérationnelle de l'AFPC ;
- Une connaissance de base de la technologie informatique.

Capacités

- Une aptitude à analyser, appliquer, expliquer et interpréter les conventions collectives, les lois sur l'emploi, de même que les politiques et directives patronales ;
- Une aptitude à inspirer, motiver et organiser des groupes en vue d'atteindre des buts et objectifs collectifs ;
- Une aptitude à animer des cours de formation syndicale ;
- Une aptitude à développer du matériel de formation syndicale ;
- Une aptitude à communiquer de vive voix et par écrit en anglais avec les travailleuses et travailleurs qui occupent divers postes et qui ont divers antécédents ;
- Une aptitude à créer et à mettre en œuvre des plans stratégiques ;
- Une aptitude manifeste en matière de résolution de problèmes, de conflits, un bon esprit d'équipe et du leadership dans des circonstances souvent stressantes et délicates d'un point de vue politique.

Aptitudes personnelles

- Une aptitude à analyser, appliquer, expliquer et interpréter les conventions collectives, les lois sur l'emploi, de même que les politiques et directives patronales ;
- Une aptitude à inspirer, motiver et organiser des groupes en vue d'atteindre des buts et objectifs collectifs ;
- Une aptitude à animer des cours de formation syndicale ;
- Une aptitude à développer du matériel de formation syndicale ;
- Une aptitude à communiquer de vive voix et par écrit en anglais avec les travailleuses et travailleurs qui occupent divers postes et qui ont divers antécédents ;
- Une aptitude à créer et à mettre en œuvre des plans stratégiques ;
- Une aptitude manifeste en matière de résolution de problèmes, de conflits, un bon esprit d'équipe et du leadership dans des circonstances souvent stressantes et délicates d'un point de vue politique.

Bon à savoir

- Une combinaison de formation, d'expérience et de rendement manifeste peut suppléer aux études officielles exigées.
- Les candidatures de personnes ayant une expérience atypique ou acquise à l'étranger sont les bienvenues.
- L'AFPC n'a pas recours à l'intelligence artificielle pour présélectionner, évaluer ou choisir les candidatures.
- Les personnes interviewées seront informées de la décision d'embauche dans les 45 jours suivant leur dernière entrevue.
- Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées lors du processus.
- Pour obtenir la description de travail complète, écrivez à hractionrh@psac-afpc.com.

Pourquoi travailler à l'AFPC

Si vous partagez les valeurs et l'engagement de l'AFPC, si vous reconnaissez l'importance du mouvement syndical et si vous militez pour les droits des travailleuses et travailleurs, l'AFPC vous invite à faire partie de son équipe pour contribuer activement à la justice sociale, à l'équité et au bien-être de ses membres. Voici un aperçu des avantages de travailler à l'AFPC :

- **Un régime complet d'avantages sociaux** – assurances maladie, dentaire, vie et invalidité – entièrement financé par l'employeur, un compte gestion-santé et une couverture annuelle de 7 500 \$ pour les services de santé mentale.
- **Des modalités de travail flexibles** (et des postes de travail même pour les personnes qui travaillent en mode hybride).
- **Un régime de retraite solide à prestations déterminées** (avec contribution paritaire de l'employeur).
- **Trois semaines de vacances** dès le début, en plus de divers congés payés (pour rendez-vous, déménagement, raisons personnelles, maladie ou autres).
- **Un soutien au perfectionnement professionnel** pour vous aider à progresser.
- **Une indemnité de loisirs annuelle de 800 \$** parce que votre bien-être est important.

Notre engagement en matière d'équité en emploi

À l'AFPC, nous tenons à ce que notre milieu de travail reflète la diversité de nos membres et des groupes que nous représentons. En d'autres mots, il doit y avoir des femmes, des Autochtones, des personnes racisées, des personnes ayant un handicap et des membres de la communauté 2SLGBTQIA+ parmi notre personnel.

Nous vous invitons à déclarer votre appartenance à l'un de ces groupes dans votre demande afin de nous aider à maintenir un effectif inclusif. Tous ces renseignements demeureront confidentiels. N'oubliez pas qu'il est possible d'appartenir à plus d'un groupe (p. ex., une femme autochtone ayant un handicap). Les fausses déclarations pourraient donner lieu à une enquête ou à d'autres mesures.

Si vous avez besoin d'un formulaire adapté (p. ex., en gros caractères) ou d'une mesure d'adaptation pendant le processus d'embauche, n'hésitez pas à communiquer avec nous à hractionrh@psac-afpc.com.

Vous voulez vous joindre à notre équipe?

Candidatures internes : les membres du personnel de l'AFPC nommés pour une période indéterminée qui répondent aux exigences du poste peuvent demander une mutation conformément à la convention collective pertinente en envoyant un courriel à l'équipe de dotation à hractionrh@psac-afpc.com.

Les **personnes membres actives de l'AFPC** doivent fournir leur numéro de membre pour que leur candidature soit acceptée à ce titre.

Merci de l'intérêt que vous portez à notre équipe.

Renseignements importants concernant les candidatures

Veillez lire attentivement ce qui suit pour que votre candidature soit examinée :

- Toutes les candidatures doivent être soumises par courriel à : jobapplication@psac-afpc.com.
- Veuillez indiquer le titre de poste dans la ligne d'objet de votre courriel.
- La date limite pour soumettre votre candidature est le **24 avril 2026**.

Seules les personnes sélectionnées seront contactées. Merci de votre intérêt.